

Bulletin municipal

Décembre 2022

Saint-Martin-Cantalès



Voilà que 2022 touche à sa fin et que 2023 pointe le bout de son nez...

Encore une année de passée me direz-vous, et quelle année !

Alors que nous pensions sortir de la « crise covid » qui bouleversait nos vies depuis deux ans, l'impensable s'est produit : une guerre à repris aux portes de l'Europe occidentale.

Ces images d'un autre temps ont rythmé la fin de l'hiver, nous faisant presque oublier les échéances électorales d'avril et juin. L'été de sécheresse qui a suivi nous interroge dorénavant sur la préservation de la ressource en eau...

Conséquences de la situation géopolitique, nous vivons une fin d'année compliquée, où on nous parle sans arrêt de sobriété énergétique et de pouvoir d'achat en berne.

J'espère sincèrement que les fêtes de fin d'années vous ont permis d'oublier vos soucis et de passer de bons moments en famille et entre amis.

Du côté de la mairie, les travaux d'accessibilité de la mairie sont désormais terminés, et d'autres sont à prévoir, notamment la réhabilitation de la salle des fêtes.

Le secrétariat de mairie et l'agence postale communale ont également subi quelques perturbations à la suite du départ de Mme Gallant au printemps. Tout cela est en train de rentrer en ordre avec l'arrivée mi-août de Sabine RIGAL.

Je tiens également à remercier les associations communales dont vous trouverez quelques nouvelles dans les pages suivantes : un grand merci à eux, à tous ces bénévoles qui permettent à notre commune de vivre.

Nous vous donnons rendez-vous le samedi 07 janvier à partir de 18 heures à la salle des fêtes pour fêter la nouvelle année autour de la galette des rois.

En attendant, le Conseil Municipal se joint à moi pour vous souhaiter, à vous et vos proches une bonne et heureuse année 2023

Pascal ESCURE



Notre nouvelle secrétaire

C'est une année un peu compliquée que vient de vivre la mairie de Saint-Martin-Cantalès !

Beaucoup de fermetures, de nouveaux horaires...

Pour faire suite au départ de Mme Gallant, et à l'arrivée de Sabine RIGAL, la mairie, la bibliothèque municipale et l'agence postale seront désormais ouvertes :

Lundi – Mardi – Jeudi – Vendredi

De 09 heures à midi et de 13h30 à 15h30

Sabine est issue de la première promotion de la formation de secrétariat de mairie, mise en place en 2021 par le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Cantal et le Campus de la CCI.

Après plusieurs mois passés à la mairie de Salers et à la mairie de Pleaux en tant qu'agent administratif, elle a pris poste au 16 août dans notre collectivité.

Hormis son travail habituel de secrétariat, Sabine a mis la commune sur les réseaux sociaux ! Vous pourrez retrouver notre actualité (et pas que) sur Instagram et Facebook.

Toujours d'actualité le site internet et le petit mail, ou comme on dit maintenant, **la newsletter**, envoyée régulièrement aux habitants qui préfèrent recevoir les informations par ce biais.

Pour celles et ceux qui souhaitent en profiter, il vous suffit de communiquer votre adresse mail en mairie.

La visite d'Amélie de Sousa,

Sous-Préfète de Mauriac

C'est par une chaude journée d'été, le 12 juillet plus précisément que Mme de Sousa est venue visiter la commune.

Après une réunion en mairie, où Monsieur le Maire et les élus présents ont pu échanger avec elle sur les projets réalisés, à venir, l'après-midi s'est poursuivie sur le terrain, avec la visite du local de chasse, de la nouvelle épicerie, et des bâtiments communaux notamment la salle des Fêtes et la nouvelle accessibilité de la mairie.

Cet après midi a permis d'aller à la rencontre de Géraud Noyer et de son installation de transformation fromagère et aussi de découvrir le Moulin des 13 vents en compagnie de Margot et Nicholas



Nous remercions Madame de Sousa de porter une oreille toujours attentive et bienveillante aux projets de notre petite commune

Les travaux d'accessibilité de la mairie

Il aura fallu du temps mais c'est enfin terminé !

Le secrétariat a fait peau neuve et une nouvelle entrée par l'arrière du bâtiment pour les personnes à mobilité réduite a été créée. Cela donne un espace d'accueil moderne et agréable.

Merci aux entreprises pour leur travail soigné. Dans la continuité, les spots de la salle du conseil ont été remplacés par des Led, qui donnent un meilleur éclairage et qui sont beaucoup moins énergivores.



Le P'tit commerce

Un commerce a réouvert dans notre commune depuis le 21 mai ! C'est à l'ancienne poste que Fabrice GALLAS a ouvert sa petite épicerie. Fabrice est bien connu de notre communauté : vous le croisez sans doute régulièrement avec son camion pizza sur ses différents points de vente. Il complète donc son activité en vous proposant dans son épicerie fruits et légumes, fromages, charcuteries, tourtes, viennoiseries et ses incontournables Pizzas.

Horaires d'ouverture hors saison le samedi et le dimanche de 8h30 à 12h



Crèche provençale à l'épicerie

Cérémonie du 11 novembre

C'est sous le soleil et en présence de Mr le Maire, des élus, des sapeurs-pompiers et de nombreux habitants que s'est déroulée la cérémonie de commémoration du 104^{-ème} armistice du 11 novembre.

Après la levée des couleurs, Cathy Lafage, deuxième adjointe a lu le message de Mme la secrétaire d'Etat aux Anciens Combattants et à la mémoire et du ministre des Armées.

Monsieur le Maire a ensuite procédé à l'appel aux morts avant de déposer la gerbe au pied du monument. Il demanda ensuite une minute de silence en mémoire du sacrifice des poilus et des millions de combattants qui versèrent leur sang pour la France dans ce qui aurait dû être « la der des der ».



A l'issue de la cérémonie, un vin d'honneur a été offert par la municipalité.

La crèche de Noël

C'est par une belle journée de décembre que les élus se sont retrouvés en notre Église afin de la décorer comme il se doit et de mettre en place la crèche et le traditionnel sapin de Noël.

Une belle mise en valeur des personnages récemment restaurés.



Opti' soins

Il y a quelques mois, Mr le Maire a été sollicité par le réseau Opti' soins afin que la commune de St Martin Cantales devienne commune d'intervention dans le suivi des grossesses

En résumé, une unité mobile interviendra en collaboration avec le professionnel de santé de proximité.

La patiente bénéficiera des soins apportés par le bus d'obstétrique, c'est-à-dire plusieurs types de consultations : suivi de grossesse, nutrition, hypnose, échographies, préparation à la naissance individualisée ... bilans sanguins directement sur sa commune de résidence



L'équipe se compose :

- d'une sage-femme coordinatrice
- une sage-femme échographiste
- une infirmière de l'Hôpital Sainte marie de Clermont-Ferrand qui offrira un soutien aux patientes ayant des addictions et souhaitant en minimiser l'impact sur leur grossesse.

Vous attendez un bébé et voulez plus d'informations ?

📧 Par mail : optisoins@chu-clermontferrand.fr

☎ Par téléphone : 04.73.750.107 ou 07.88.94.87.85

Et sur les réseaux sociaux bien sûr !



Équipe médicale de proximité
pour femme enceinte

Projet de réhabilitation de la salle des fêtes.

La rénovation de la salle des fêtes communale est un sujet qui faisait régulièrement le tour de la table lors des séances du Conseil Municipal.

En 2021, une première estimation du coût des travaux avait été faite, puis le projet laissé en suspens, à la suite des problèmes rencontrés avec le secrétariat de mairie.

Automne 2022, le projet est remis sur les rails ! L'entreprise KOLAM, représentée par Jean-Claude BARTHELEMY, est choisie pour assurer la maîtrise d'œuvre. Après une nouvelle phase de travail sur les plans, diverses études et un nouvel estimatif, le projet est présenté aux agents de la Direction Départementale des Territoires pour l'obtention de la **DETR**. (*Dotation de l'État destinée aux territoires ruraux*). Suivront en début d'année une demande à la région.

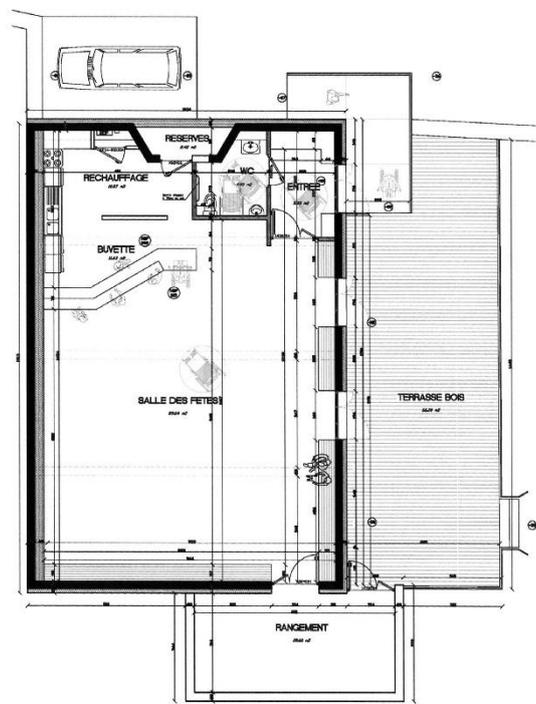
Plan prévisionnel de financement :

Origine financement	Montant H.T.	% du montant total de l'opération
DETR	98 895.80 €	34%
Conseil Régional	79 814.73€	27.44%
Fonds Cantal Solidaire	54 000.00€	18.56%
Autofinancement	58 159.47€	20%
TOTAL	290 870 .00€	100%

Après la phase de marché public, nous espérons pouvoir entamer les travaux mi-juillet, pour une durée estimée de 18 mois.

Voici le plan choisi. L'entrée se fera dorénavant sur le côté jardin, condamnant l'entrée actuelle, pour des questions d'accessibilité. Comme vous le voyez, une terrasse en bois longera le bâtiment, offrant ainsi aux utilisateurs une extension à la salle. Un local de rangement sera construit en annexe sur le pignon nord.

Quant à l'intérieur, l'entrée principale se fera par un sas afin de limiter les déperditions énergétiques. Le bar-buvette occupera l'espace entre les sanitaires et ce sas, avec un petit local à réserves qui aura son accès par la buvette le point de réchauffage



Recensement 2023

Cette année la commune de St Martin Cantales réalise le recensement de sa population pour mieux connaître son évolution, ses besoins et ainsi développer de petits et grands projets pour y répondre. L'ensemble des logements et des habitants seront recensés à partir du 19 janvier 2023

Comment ça se passe ?

Un courrier sera déposée dans votre boîte aux lettres. Puis, un agent recenseur, recruté par la commune, vous fournira une notice d'information soit dans votre boîte aux lettres soit en mains propres. Suivez simplement les instructions qui y sont indiquées pour vous faire recenser. Ce document est indispensable, **gardez-le** précieusement.

Se faire recenser en ligne est plus simple et plus rapide pour vous, et également plus économique pour la commune. Moins de formulaires imprimés est aussi plus responsable pour l'environnement.

Si vous ne pouvez pas répondre en ligne :

- Vous pourrez vous rendre en mairie et répondre au questionnaire à l'aide de la secrétaire ;
- Vous avez des problèmes de mobilité : l'Agent Recenseur pourra vous aider à votre domicile, si vous le souhaitez
- Des questionnaires papier pourront vous être remis par l'agent recenseur. Il viendra les récupérer à la date que vous aurez fixée ensemble.

Qui est notre agent-recenseur ?

Steve BOISSEAU sera notre agent pour le recensement 2023.

Il officiera du 03 janvier 2023 au 18 février 2023. En interne tout d'abord, pour préparer la collecte sur le terrain et suivre les formations obligatoires.

Puis dès le 19 janvier, auprès de la population, afin de procéder à la distribution des notices d'information, récolter les données et vous aider à vous recenser.

Steve est un nouvel habitant de la commune. Avec son épouse, Noémie et leurs enfants, ils ont récemment acheté une maison aux Bardetties qu'ils sont en train de rénover.

Vous avez sans doute déjà eu l'occasion de le croiser lors des manifestations estivales, ou lorsqu'avec son épouse, ils se promènent afin de découvrir notre grande commune. On compte sur vous pour lui réserver le meilleur accueil.



Pourquoi êtes-vous recensés ?

Le recensement de la population permet de **savoir combien de personnes vivent en France** et d'établir **la population officielle de chaque commune**. Le recensement fournit également **des statistiques sur la population** : âge, profession, moyens de transport utilisés, et les logements...

Les résultats du recensement sont essentiels. Ils permettent de :

1. Déterminer la participation de l'État au budget de notre commune : **plus la commune est peuplée, plus cette dotation est importante !** Répondre au recensement, c'est donc permettre à la commune de disposer des ressources financières nécessaires à son fonctionnement.
2. Définir le **nombre d'élus** au conseil municipal, le mode de scrutin, le nombre de pharmacies...
3. **Identifier les besoins** en termes d'équipements publics collectifs (transports, écoles, maisons de retraite, structures sportives, etc.), de commerces, de logements...

Pour toute information concernant le recensement dans notre commune, veuillez contacter le secrétariat de mairie au 04.71.69.40.55

Pour en savoir plus sur le recensement de la population, rendez-vous sur le site le-recensement-et-moi.fr.

Recensement de la population 2023

Où suis-je recensé ?

Vous êtes recensé dans votre résidence principale :
le logement que vous occupez quotidiennement.

Et si je ne suis pas chez moi ?
Vous pouvez contacter votre mairie pour savoir si vous êtes concerné cette année. Si c'est le cas, elle vous expliquera comment procéder.

Je suis étudiant
Suis-je recensé chez moi ou chez mes parents ?
Vous êtes recensé là où vous vivez pour vos études et où vous passez le plus de temps.

Je suis étranger
Vous êtes recensé dans votre résidence en France si vous êtes sur le territoire depuis ou pour au moins 1 an.

Militaire, je vis dans une caserne
Vous êtes recensé dans votre caserne.

Je vis dans une habitation mobile
Vous êtes recensé sur place les deux premiers jours de la collecte, par un agent recenseur.

J'habite dans un logement communautaire
(maison de retraite, internat, cité universitaire...)
Vous êtes recensé par un enquêteur de l'Insee.

Si vous êtes recensé cette année, vous serez informé par un courrier de votre mairie.

Plus d'infos sur le-recensement-et-moi.fr

Insee en partenariat avec votre commune

Recensement de la population 2023

Pourquoi me pose-t-on des questions sur...

... mon logement ?
Année de construction, surface, etc.
connaître votre **type d'habitation**, c'est pouvoir anticiper les besoins de construction dans votre ville.

... mon foyer ?
Les caractéristiques de votre foyer pour permettre d'évaluer l'évolution de la population et ses besoins futurs : crèches, écoles, maisons de retraite, etc.

... mon travail ?
Lieu de travail, secteur d'activité, situation professionnelle, etc.
connaître votre **situation professionnelle** permet de comprendre l'activité économique des communes, accompagner leur développement, et mesurer les mobilités entre le domicile et le travail.

... mes habitudes de vie ?
Modes de transport, scolarisation de vos enfants, etc.
connaître vos **habitudes de vie** permet d'ajuster l'utilisation des équipements collectifs à vos besoins.

... mes données personnelles ?
Nom, prénom, etc.
vos données personnelles sont recueillies afin de **ne pas vous compter plusieurs fois**. Elles sont ensuite supprimées des bases de données.

En répondant au questionnaire du recensement, vous permettez à l'État de réaliser les petits et grands projets qui vous concernent !

Plus d'infos sur le-recensement-et-moi.fr

Insee en partenariat avec votre commune

Les traitements de ces données personnelles mis en œuvre par l'Insee à des fins statistiques sont conformes au Règlement général sur la protection des données (RGPD) et à la loi Informatique et Libertés (CNIL).

Les consignes de tri évoluent

Tri des emballages : votre geste quotidien se simplifie !

À partir du 1^{er} janvier, il sera possible de déposer tous les emballages sans exception dans la colonne à bandeau jaune - « la colonne emballages ». Avec le SYTTOM 19, il a été décidé de simplifier les consignes de tri pour trier plus et augmenter les performances de recyclage sur le territoire. Ainsi, dès le 1^{er} janvier 2023, il sera possible de déposer dans la colonne à bandeau jaune les emballages en métal, les cartonnettes, les briques alimentaires, et fait nouveau, tous les emballages en plastique sans exception. Dernièrement, vous avez du recevoir dans vos boîtes aux lettres un mémo tri qui répertorie toutes les catégories de colonnes pour un meilleur tri.

Nouveau

À partir du 1^{er} janvier 2023, tous vos emballages se trient et vont dans le bac jaune !

Tous les emballages en plastique
↳ Bouteilles, flacons, pots, barquettes, sachets, films plastique, tubes...

Emballages en métal
↳ Bouchons, couvercles, capsules médicaments, boîtes de conserve, barquettes alu...

Emballages en papier et carton
↳ Briques alimentaires, cartonnettes, boîtes, sacs en papier...

CITEO Syttom19

La vie des associations

C'est une manifestation de choix qu'ont organisé cette année nos chasseurs : un concours de chiens de pied et un concours de ferme.

Cet évènement était organisé par l'**ACCA de St Martin Cantalès** en partenariat avec l'Afacc 15 et avec le soutien de la mairie de St Martin Cantalès devait initialement se tenir le 02 avril mais a été repoussé au week-end suivant pour cause de mauvais temps

Malgré le report, le succès fut au rendez-vous : une quinzaine de concurrents furent réunis et la journée a permis de partager des moments de convivialité avec tous les participants.

Rendez-vous le samedi 01 avril 2023 pour la prochaine édition.



Force est de constater que **l'Association Balades entre Maronne et Bertrande** traverse cette période contrastée avec enthousiasme et vigueur, et ce, après 33 années d'existence. Après la pandémie, la canicule faisait craindre une saison difficile, et pourtant, il n'en fut rien. Des 7 sorties programmées, une seule a dû être annulée pour raison météo (le col d'Entremont, le 19 juin). Même si nous sommes passés « entre les gouttes caniculaires », des paysages brûlés par le soleil et des sources tariées ont bien malheureusement marqué nos sorties en cet été hors-normes. On l'a souvent comparé à celui de 1976 d'ailleurs...

Autre raison de nous réjouir, nous avons pu constater que le groupe de marcheur s'est étoffé. Il ne fût pas rare d'atteindre des groupes de 20 personnes, ce qui demande un peu de vigilance, mais est une belle satisfaction pour tous les bénévoles. Je constate que le maillage des activités de randonnée se resserre dans notre région de l'ouest cantalien (groupes de marcheurs à Mauriac, St Martin Valmeroux, Ally). Plus que d'étouffer certaines petites structures comme la nôtre, il semblerait qu'au contraire, la complémentarité des groupes dans leurs activités a développé une forme d'émulation. Les amitiés créées au gré des chemins font le reste.

L'association comptait en cette année 28 adhérents (33 l'an passé et 27 il y a deux ans). Parmi eux, nous déplorons le décès de Pierre VIGIER cette année qui s'ajoute à celui de Lucien GALMARD l'année dernière. Nous adressons toutes nos condoléances à sa famille et en particulier à son fils Hugues.

Comme dans chaque grande équipe de sportifs, nous déplorons deux fidèles marcheuses aujourd'hui à l'infirmerie : il s'agit de Dominique et Maryse : nous leur souhaitons un hiver réparateur afin qu'elles nous rejoignent sur les chemins au printemps 2023.



Le Comité des Fêtes a cette année un nouveau bureau. Il est composé ainsi :

- Alexandra Escure, présidente
- Fabrice Gallas, vice-président
- Aude Escure, trésorière
- Marie Noyer, secrétaire

En juillet, la fête patronale s'est déroulée dans une ambiance conviviale : le repas, animé par *DJ ROGERS* fût des plus festif et éclairé par le feu d'artifices offert par la municipalité.

Le 10 août, le Comité des Fêtes et la mairie ont organisé le passage du tour du Cantal pédestre, qui fut suivi d'un spectacle de théâtre de rue, dans le cadre des préalables au Festival Eclat. Nous avons accueilli la troupe Vroom et son spectacle *Des hommes qui portent et des femmes qui tiennent*.



"Vroom" prend place dans ce qui pourrait être un garage... ou ce que notre imagination nous suggère.

Ils sont deux à habiter cet espace et à tuer le temps...

Cet ennui se révélera source de créativité et nous voilà embarqués dans un flot d'émotions, d'ingéniosités, de stupidités, de prouesses physiques, de risques et de poésie.

La journée s'est clôturée par un repas servi par les bénévoles de l'association.

Nous vous donnons rendez-vous le 1^{er} juillet 2023 pour la fête patronale.



Le 29 octobre 2022, le **Tout Terrain Club des Gaulois** a organisé une randonnée à travers les chemins de Saint Martin Cantalès et ses environs.
Après 6 ans d'absence, l'association revient plus forte avec un nouveau bureau et de nouveaux membres :

Max Escure : Président
Quentin Escure : Vice-président
Clémentine André : Secrétaire
Fabrice Lajarrige : Secrétaire adjoint
Hubert Vollory : Trésorier
Géraud Noyer : Trésorier adjoint

Des membres prêts à faire perpétuer cette traditionnelle randonnée en hommage à un pionnier du club Christophe Pentecôte.

Cet événement a rassemblé près de 35 passionnés (18 conducteurs de 4x4 et 17 conducteurs de quad), ils ont pu emprunter les circuits balisés par les membres du Club. Tous les participants ont pu profiter des paysages sous un grand soleil et dans une ambiance conviviale.

Les bénéfices issus de cette manifestation seront reversés au profit de l'association Plein gaz pour Corentin, victime d'un accident de la vie afin de l'aider au quotidien.



L'assemblée Générale du **Club des Aînés de Besse-St Martin Cantalès** a eu lieu le 17 mars 2022. L'association est toujours composée de 19 adhérents, le bureau du club reste inchangé. Le calendrier des activités a été perturbé par l'épidémie de Covid 19. Nous avons repris nos réunions mensuelles en avril. Le 15 juin a eu lieu le repas de fin d'année 2021 que nous avons du reporter. En octobre, nous avons fêté les 80 ans de deux de nos adhérents. L'année 2022 s'est terminée par le traditionnel repas de Noël le samedi 10 décembre.

J'espère que vous avez tous passé de bonnes fêtes de fin d'année. Le club et moi-même vous souhaitons à tous une bonne et heureuse année 2023.

Nicole BROQUERIE

État civil 2022

Naissance :

Émilien, Marceau SAKUBEZAC le 21 septembre à Aurillac

Bienvenue à lui



Décès :

Charles BRUN, de Domal, est décédé le 25 juin 2022 à Mauriac.

Marguerite, Antoinette PEYRAC, de Chablat est décédée à Mauriac le 16 octobre 2022. Elle était la doyenne de notre commune.

Daniel, André, Louis FAGOT, du bourg, est décédé en son domicile le 14 décembre 2022.

Nos plus sincères condoléances aux familles dans la peine



Infos pratiques

La mairie, la bibliothèque et l'agence postale communale sont ouvertes :

Les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 9 :00 à 12 :00 et de 13 :30 à 15 :30

Vous pouvez nous joindre au 04.71.69.40.55

Par mail à : mairie.stmartincantales@wanadoo.fr

Et vous pouvez nous suivre sur les réseaux sociaux



<https://www.facebook.com/mairie.stmartincantales>



<https://www.instagram.com/mairie.stmartincantales/>

Et retrouver plus d'infos encore sur le site internet www.saint-martin-cantales.fr

SAINT-MARTIN-CANTALES

Pascal ESCURE Le Conseil Municipal

VOUS INVITENT
À LA CEREMONIE DES VOEUX 2023

Samedi 07 janvier 2023

18 heures

Salle des fêtes

